

ANNEXE IV
De l'arrêté du 15 mai 2008

**PORTANT SPECIFICATIONS GÉNÉRALES DES TENUES
DES PERSONNELS MASCULINS ET FÉMININS DU SERVICE DE SANTÉ
ET DE SECOURS MÉDICAL**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES TENUES DES MÉDECINS SAPEURS-POMPIERS :

Les spécifications techniques des tenues des médecins sapeurs-pompiers sont identiques à celles précisées dans les annexes II et III du présent arrêté sauf en ce qui concerne les articles suivants :

- Képi : avec bandeau de velours cramoisi, bride dorée et grenade dorée.
- Tricorne : avec grenade dorée sur macaron ovale (0,45 x 0,32 centimètre) en velours cramoisi.
- Boutons : dorés et estampés en relief d'un caducée.
- Insigne distinctif : un caducée en cannetille et paillettes d'or, entouré de part et d'autre de feuilles de chêne et de laurier apposé sur un écusson en velours cramoisi sur le col de la vareuse.

Insignes de grade

Médecins professionnels	Médecins volontaires	Description
Médecin de 2 ^{ème} classe	Médecin capitaine	3 galons en trait or sur patte en velours cramoisi
Médecin de 1 ^{ère} classe	Médecin commandant	4 galons en trait or sur patte en velours cramoisi
Médecin hors classe	Médecin lieutenant-colonel	5 galons panachés en trait or (3) et argent (2) sur patte en velours cramoisi
Médecin de classe exceptionnelle	Médecin colonel	5 galons en trait or sur patte en velours cramoisi

- Fourreaux, pattes d'épaules et galon auto agrippant : en velours cramoisi, l'insigne de grade cousu sur le velours, sur le fourreau figure en plus l'insigne distinctif.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES TENUES DES PHARMACIENS SAPEURS-POMPIERS :

Les tenues des pharmaciens sapeurs-pompiers sont identiques à celles précisées dans les annexes II et III du présent arrêté sauf en ce qui concerne les articles suivants :

- Képi : avec bandeau de velours vert ,bride dorée et grenade dorée.
- Tricorne : avec grenade dorée sur macaron ovale (0,45 x 0,32 centimètre) en velours vert.
- Boutons : dorés et estampés en relief d'un caducée.
- Insigne distinctif : un caducée en cannetille et paillettes d'or posé, entouré de part et d'autre de feuilles de chêne et de laurier apposé sur un écusson en velours vert sur le col de la vareuse.

Insignes de grade

Pharmaciens professionnels	Pharmaciens volontaires	Description
Pharmacien de 2 ^{ème} classe	Pharmacien capitaine	3 galons en trait or sur patte en velours vert
Pharmacien de 1 ^{ère} classe	Pharmacien commandant	4 galons en trait or sur patte en velours vert
Pharmacien hors classe	Pharmacien lieutenant-colonel	5 galons panachés en trait or (3) et argent (2) sur patte en velours vert
Pharmacien de classe exceptionnelle	Pharmacien colonel	5 galons en trait or sur patte en velours vert

- Fourreaux, pattes d'épaule et galons auto agrippant : en velours vert, l'insigne de grade cousu sur le velours, sur le fourreau figure en plus l'insigne distinctif.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES TENUES DES VÉTÉRINAIRES SAPEURS-POMPIERS :

Les spécifications techniques des tenues des vétérinaires sapeurs-pompiers sont identiques à celles précisées dans les annexes II et III du présent arrêté sauf en ce qui concerne les articles suivants :

- Képi : avec bandeau de velours grenat, bride argent et grenade argent.
- Tricorne : avec grenade argent sur macaron ovale (0,45 x 0,32 centimètre) en velours grenat.
- Boutons : argent et estampés en relief de deux branches de sauge croisées.
- Insigne distinctif : deux branches de sauge croisées en cannetille argent, posées sur un écusson en velours grenat, sur le col de la vareuse.

Insignes de grade

Vétérinaires	Description
Vétérinaire capitaine	3 galons en trait argent sur patte en velours grenat
Vétérinaire commandant	4 galons en trait argent sur patte en velours grenat
Vétérinaire lieutenant-colonel	5 galons panachés en trait argent (3) et or (2) sur patte en velours grenat
Vétérinaire colonel	5 galons en trait argent sur patte en velours grenat

- Fourreaux, pattes d'épaule et galons auto agrippant : en velours grenat, l'insigne de grade cousu sur le velours, sur le fourreau figure en plus l'insigne distinctif.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES TENUES DES INFIRMIERS DE SAPEURS-POMPIERS :

Les spécifications techniques des tenues des infirmiers sapeurs-pompiers, sont identiques à celles précisées dans les annexes II et III du présent arrêté, sauf en ce qui concerne les articles suivants :

- Képi : avec bandeau en velours de couleur amarante, bride et grenade couleur argent ou or selon le grade.
- Tricorne : avec grenade argent ou or sur macaron ovale (0,45 x 0,32 centimètre) en velours amarante.
- Boutons : dorés et estampés en relief d'un caducée.
- Insigne distinctif : un caducée en cannetille et paillettes d'or entouré de branches de chêne et de laurier posés sur un écusson en velours amarante, sur le col de la vareuse.

Insignes de grade

Infirmiers professionnels	Infirmiers volontaires	Description
Infirmier	Infirmier	Deux galons façon « cul de dé » bleu ciel sur un fond de velours de couleur amarante. Chaque galon est traversé par une soutache argent cousue longitudinalement en son milieu. Ces galons sont espacés de 2 mm.
Infirmier principal	Infirmier principal	Deux galons façon « cul de dé » bleu ciel sur un fond de velours de couleur amarante. Chaque galon est traversé par une soutache or cousue longitudinalement en son milieu. Ces galons sont espacés de 2 mm.
Infirmier chef	Infirmier chef	Deux galons façon « cul de dé » bleu ciel sur un fond de velours de couleur amarante. Chaque galon est traversé par une soutache or cousue longitudinalement en son milieu. Ces galons sont espacés de 2 mm.
Infirmier d'encadrement	Sans objet	Trois galons façon « cul de dé » bleu ciel sur un fond de velours amarante. Chaque galon est traversé par une soutache argent cousue longitudinalement en son milieu. Ces galons sont espacés de 2 mm.

- Fourreaux, pattes d'épaule et galons auto agrippant : en velours amarante, l'insigne de grade cousu sur le velours, sur le fourreau figure en plus l'insigne distinctif.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES TENUES D'INTERVENTION DES MEMBRES DU SERVICE DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL :

Les spécifications techniques des tenues d'intervention des personnels du service de santé et de secours médical sont identiques à celles précisées dans les annexes II et III, toutefois la veste de protection, le parka, la combinaison et la veste deux pièces, le vêtement de signalisation, portent l'identification de la spécialité au sein du service de santé.

Au dos de ces pièces vestimentaires les précisions suivantes :

Pour les médecins :

Panneau de 12 cm x 30 cm de couleur orange rouge fluorescent, comportant les inscriptions :

- "**SAPEURS-POMPIERS**", en arc de cercle
- "**MEDECIN**" sur une ligne parallèle au bord inférieur du panneau
- Hauteur des lettres : **MEDECIN**, 3,0 cm, **SAPEURS-POMPIERS**, 2,5 cm,
- Couleur du lettrage : bleu au pantome 541 C.

Pour les pharmaciens :

- Inscriptions "**SAPEURS-POMPIERS PHARMACIEN**"
- Caractéristiques identiques au panneau médecin.

Pour les vétérinaires :

- Inscriptions "**SAPEURS-POMPIERS VETERINAIRE**"
- Caractéristiques identiques au panneau médecin.

Pour les infirmiers :

- Inscriptions "**SAPEURS-POMPIERS INFIRMIER**"
- Caractéristiques identiques au panneau médecin.

Sur le devant de ces pièces vestimentaires les précisions suivantes :

Une bande patronymique : fixée par auto agrippant à hauteur de la poitrine côté droit, sur fond de couleur orange rouge (format 120x20 mm), avec inscriptions en lettres de couleur bleue.

Un écusson : fixé sur la poche de poitrine gauche dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :
Forme : écu d'une hauteur de 10 centimètre du chef à la pointe, et d'une largeur de 7,5 centimètre du flanc dextre au flanc senestre.

Avec les inscriptions suivantes:

MEDECIN, PHARMACIEN, VETERINAIRE ou INFIRMIER posé en chef en lettres de 0,9 centimètres de hauteur en broderie de fil de la couleur des pattes d'épaules sur fond blanc séparé de l'insigne distinctif par une broderie en fil d'or de 0,3 centimètres d'épaisseur.

L'insigne distinctif correspondant à la spécialité

SAPEURS-POMPIERS posé en champagne, en V, en lettres de 0,8 centimètres de hauteur en broderie de fil de la couleur des pattes d'épaules sur fond blanc séparé de l'insigne distinctif par une broderie en fil d'or de 0,3 centimètre d'épaisseur.

L'ensemble de l'écusson est bordé d'une broderie en fil d'or de 0,3 centimètre d'épaisseur